

Informations et coordonnées

Vous avez des inquiétudes face à votre état ou vous avez besoin de renseignements, n'hésitez pas à joindre la clinique externe de protection rénale en composant le 450 432-2777, poste 22087.

Veillez contacter la clinique dans les plus brefs délais si vous présentez :

- De l'enflure au niveau des jambes.
- Une prise de poids rapide associée à l'accumulation d'eau.
- De l'essoufflement.
- Une pression artérielle basse (en bas de 100 mmHg systolique).
- Une pression artérielle haute (en haut de 160 mmHg systolique).

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi
de 8 h à 16 h (excluant les jours fériés)

**Centre de services ambulatoires
de Saint-Jérôme**
Clinique externe de protection rénale
315, rue du Docteur-Charles-Léonard
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 0L1
450 432-2777, poste 22087

www.santelaurentides.gouv.qc.ca

Programme d'insuffisance rénale
Direction des soins infirmiers

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides

Québec

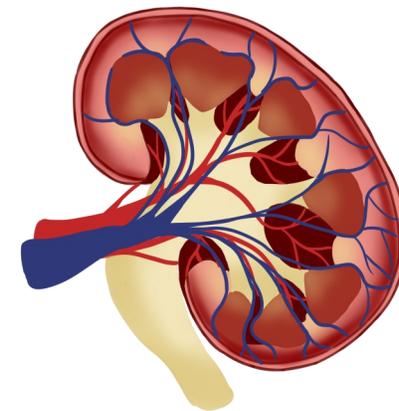


PLUS DE 100 INSTALLATIONS
EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Communications - décembre 2023

LE CISSS DES LAURENTIDES
complice de votre santé

Clinique externe de protection rénale



Crédit image : Pixabay

Feuillet d'information à l'intention
des usagers et de leurs proches

Québec



La clinique externe de protection rénale est un service qui s'adresse aux personnes souffrant d'insuffisance rénale et dont la capacité rénale est diminuée à 30 % ou moins.

L'insuffisance rénale chronique

Elle s'identifie par la présence d'une dégradation de la fonction des reins. Ces derniers sont donc incapables d'assurer leur rôle d'élimination des déchets et des liquides corporels en trop. La maladie rénale est souvent silencieuse et peut évoluer sur plusieurs années. Elle est irréversible, mais peut toutefois être améliorée.

Les symptômes

L'insuffisance rénale se traduit par plusieurs symptômes. Ceux-ci seront surveillés étroitement par l'équipe de protection rénale.

- Démangeaison
- Diminution de l'appétit
- Enflure
- Essoufflement
- Étourdissement
- Faiblesse dans les jambes
- Fatigue augmentée
- Mauvais goût dans la bouche
- Nausée, vomissement et diarrhée
- Somnolence



Crédit image : pexels

La clinique externe de protection rénale

Lorsque votre fonction rénale sera évaluée à 30 % ou moins de sa capacité, le néphrologue demandera le transfert de votre dossier vers la clinique externe de protection rénale.

Vous serez pris en charge par votre néphrologue, une équipe d'infirmières et une nutritionniste.

Les objectifs de la clinique

- Assurer un suivi plus étroit de vos prises de sang et de votre pression artérielle.
- Être à l'affût de vos symptômes d'insuffisance rénale.
- Offrir de l'enseignement pour vous aider à mieux comprendre votre état de santé (volet d'enseignement n° 1).
- Prendre en charge les facteurs qui influencent votre fonction rénale.
- Présenter de l'information sur les modalités de traitement possibles (volet d'enseignement n° 2).
- Offrir du soutien afin de vous permettre de faire un choix éclairé concernant la modalité de traitement pour votre insuffisance rénale.

Les suivis proposés par la clinique

Vous serez invités à participer à différents suivis permettant de vous accompagner :

- Suivis médicaux avec votre néphrologue
- Suivis infirmiers
- Suivis nutritionnels

Avant chaque rendez-vous en clinique, assurez-vous :

- **D'avoir effectué vos prises de sang telles que prescrites.**
- **D'apporter vos résultats de glycémie et de pression artérielle.**